

Damasquinures en style animalier de Ben-Ahin, Hamoir et Vieuxville

Heli ROOSENS

Le colloque d'Amay-Liège sur la civilisation mérovingienne dans le bassin de la Meuse, me fournit l'occasion de présenter quelques damasquinures en style animalier provenant des cimetières mérovingiens de Ben-Ahin, Hamoir et Vieuxville (WILLEMS, J., DOCQUIER, J., LAUWERIJS, E., 1965; ALENUS-LECERF, J., 1975, 1978, 1983, 1984). Les deux derniers sont situés sur l'Ourthe, affluent droit de la Meuse, le premier sur le fleuve même, et tous dans la province de Liège.

BEN-AHIN

La tombe 8 a livré les trois éléments d'une garniture de ceinturon d'un scramasaxe (fig. 1).

Le plan médian, la plaque-boucle porte deux têtes parallèles dont la seconde est issue du corps de l'animal principal. La lèvre supérieure de celui-ci, passant par la mâchoire du second animal, se termine en une patte, comme c'est le cas aussi pour la deuxième tête. Les lèvres inférieures remontent sur les supérieures. Deux autres pattes sur la base de la plaque se rapportent à l'animal principal. Les têtes marginales sont sensiblement différentes entre elles. Les premières, à lèvre supérieure évasée et lèvre inférieure incurvée, sont arrondies, alors que les secondes sont allongées tout comme leur corps.

Le décor médian de la contre-plaque ne repose pas sur un entrelacs à deux brins comme celui de la plaque-boucle, mais sur le schéma d'une chaîne à quatre anneaux, composée de deux entrelacs à circuit fermé, dont chacun comporte une tête animalière; les têtes sont disposées parallèlement, mais tête-bêche. La tête principale est surmontée d'une coiffe recourbée d'un côté, se terminant de l'autre en une patte diffuse.

La plaque dorsale rectangulaire est ornée de deux animaux évoluant en forme de Z, les mâchoires accrochées au corps de l'animal opposé. La lèvre inférieure est remontée sur la lèvre supérieure, prolongée et appuyée contre la tête opposée. Chaque animal est flanqué de deux jambes sans pied.

Le recouvrement de surface entre les lignes de décor des plaques — le soi-disant placage d'argent — est fixé sur pointillé.

Outre des éléments décorés en style géométrique d'une garniture de ceinturon de scramasaxe, le contenu de la tombe 15, tel qu'il est venu jusqu'à nous, comporte aussi une plaque-boucle et une petite plaque rectangulaire fixées probablement sur un baudrier d'épée (fig. 2).

Le décor animalier de la plaque-boucle linguiforme repose sur le schéma d'un entrelacs à quatre brins, réparti en deux torsades symétriques, dont chacune incorpore deux têtes animalières. Alors que la lèvre inférieure est tronquée, la lèvre supérieure se prolonge dans la torsade.

Le décor de la plaque rectangulaire présente deux animaux entrelacés en forme de Z. La tête est réduite à un trait dont l'une des extrémités recourbées se prolonge dans la coiffe à patte de l'animal opposé.

Le recouvrement de surface des plaques est fixé sur pointillé.

HAMOIR

Tombe 38 A: garniture complète de ceinturon de scramasaxe (fig. 3).

Le développement normal de l'entrelacs sur le plan médian de la plaque-boucle est perturbé. L'animal principal est bien rendu, mais, une fois passé la mâchoire, le ruban du corps ne poursuit plus son évolution normale; il butte contre un noeud juxtaposé à une tête, reliée drôlement par la lèvre supérieure à une troisième tête à mâchoire fendue. Une quatrième tête, disposée tête-bêche face à l'animal principal et accrochée à son corps, est reliée par une coiffe à patte à la lèvre supérieure de la tête principale. Trois jambes, dont deux complètes avec fémur, articulation et pied, sont disposées librement autour du décor central. Le contraste entre ce dernier et la régularité des animaux marginaux est frappant. Les têtes près de la base de la plaque où figurent aussi les pattes de l'animal principal (voir la contre-plaque), sont plutôt circulaires, avec lèvre inférieure incurvée et prolongée par un trait en dessous de la tête. Les autres animaux vers la pointe de la plaque ont une tête un peu plus allongée, mais du même type à mâchoire en éventail.

La contre-plaque est décorée comme la plaque-boucle, mais l'entrelacs central évolue plus régulièrement. Remarquons que le crâne de l'animal principal fait défaut, de même que la lèvre inférieure de la quatrième tête.

Les animaux sur la plaque rectangulaire évoluent dans un entrelacs en forme de S. Leur corps est muni de deux jambes réduites parfois à un simple trait; par la coiffe, ils rejoignent la lèvre supérieure de la tête opposée.

Le recouvrement de surface des plaques est fixé sur pointillé.

La tombe 61 a livré une garniture complète de ceinturon de scramasaxe (fig. 4). On se contentera de la lecture de la contre-plaque qui est plus lisible que la plaque-boucle pourtant similaire.

Le schéma sur le plan médian est constitué par un entrelacs régulier à trois lacets. Les têtes animalières, disposées symétriquement tête-bêche, sont reliées par le prolongement de la lèvre supérieure, la lèvre inférieure remontant sur celle-là. Les têtes marginales semblent toutes du même type: petit crâne arrondi et fortes lèvres déployées en éventail.

Le recouvrement de surface de la plaque-boucle et de la contre-plaque est fixé sur pointillé.

La plaque-dorsale carrée porte un décor géométrique de quatre anneaux enchaînés. Le recouvrement de surface est exécuté dans une autre technique que celle de la plaque-boucle et de la contre-plaque; il s'agit probablement de stries gravées.

Dans la tombe 208, apparemment violée, la contre-plaque de la garniture de ceinturon faisait défaut. L'ornementation de la plaque-boucle étant illisible, il ne reste que la plaque dorsale à analyser (fig. 5).

Le schéma de composition est constitué de quatre anneaux enchaînés où sont inscrits deux animaux entrelacés. Les têtes sont pourvues d'un bec crochu qui est venu se loger entre l'autre tête et le ruban du corps pris dans la mâchoire de l'animal opposé. La lèvre inférieure remonte sur le bec et, contournant la tête, termine derrière elle.

Le recouvrement de la plaque est fixé sur pointillé.

Tombe 213: garniture complète d'un ceinturon de scramasaxe (fig. 6). La description de la contre-plaque doit suffire, car le décor de la plaque-boucle est difficile à lire.

L'évolution d'un entrelacs à trois lacets a subi une entorse. Le corps de l'animal principal passe entre la mâchoire et décrit un crochet, particularité qui se voit encore sur d'autres pièces. Mais, au lieu de continuer pour former le troisième lacet, le ruban du corps de l'animal principal butte contre la lèvre inférieure de la deuxième tête. C'est de la coiffe de celle-ci que se développe le troisième lacet de la torsade. Les deux têtes sont disposées tête-bêche, mais en sens divergent. Les pattes sur la base de la plaque sont particulièrement bien rendues. Les animaux marginaux sont de formes différentes: les premières à tête circulaire, les secondes à tête allongée avec lèvres serrées.

La plaque dorsale fait voir deux animaux entrelacés en dispositif de Z. Les têtes sont dessinées avec élégance. La lèvre inférieure remontée sur la lèvre supérieure se prolonge en une boucle, forme la coiffe et une seconde boucle avant de passer dans la lèvre supérieure de l'animal opposé. Des petites entailles dans le ruban du corps marquent les pattes. Le schéma de composition de cette figure n'est pas aussi simple que le signe graphique en Z. En réalité, l'ornementation est inscrite dans un entrelacs compliqué, prenant cours et finissant à la lèvre inférieure des animaux.

Le recouvrement des plaques est fixé sur pointillé.

Tombe 214 (fig. 7): garniture complète d'un ceinturon de scramasaxe. Plaque-boucle et contre-plaque sont décorées à peu près de la même façon; la plaque dorsale carrée porte un dessin géométrique.

Sur la base de la plaque, deux têtes à lèvre supérieure tendue et à lèvre inférieure incurvée sont reliées par le ruban entrecroisé du corps. Une disposition analogue se voit sur la terminaison de la plaque où les têtes sont toutefois plus stylisées. Les deux figurations sont reliées par deux anneaux entrecroisés, au milieu desquels sont inscrits des cercles concentriques. Cet ensemble n'est pas construit sur un schéma d'entrelacs, mais sur celui d'un enchaînement.

La surface entre les lignes de décor n'est pas plaquée d'argent, mais incrustée de fils juxtaposés.

VIEUXVILLE

Apparemment le décor médian sur la contre-plaque de la tombe 121 (fig. 8) présente un entrelacs purement linéaire à quatre lacets. On constate toutefois que les rubans passent

deux fois par un chas. C'est par comparaison avec une pièce de Borsbeek où l'on voit l'évolution depuis la tête complète jusqu'à son état rudimentaire, qu'on y reconnaît le bec fendu d'une tête animalière (ROOSENS, H., 1981). Des fémurs disposés en marge de la plaque et dont une paire se rapporte à la première et une autre à la deuxième tête, confirment le caractère zoomorphe de l'ornementation.

Le recouvrement de la plaque est fixé sur pointillé.

Tombe 128 (fig. 9): garniture complète d'un ceinturon de scramasaxe. La contre-plaque est une pièce dégradée, peut-être substituée à un original perdu.

Les deux animaux ne sont pas incorporés dans un entrelacs; leurs larges rubans de corps se recoupent presque à angle droit. Les têtes sont caractérisées par la mâchoire inférieure prononcée, le bec en éventail, la lèvre supérieure effilée et la lèvre inférieure incurvée.

La surface entre les lignes de décor n'est pas plaquée d'argent, mais inscruée de fils juxtaposés.

La tombe 129 est une sépulture à inhumation double. Elle a livré des éléments de plusieurs ensembles distincts. D'abord, une plaque-boucle isolée; ensuite une plaque-boucle, une contre-plaque et une applique de ceinturon; troisièmement un ferret accompagné de quatre petites appliques rectangulaires; ce dernier ensemble appartient normalement à une ceinture de femme. D'autres appliques encore ne sont pas prises en considération ici.

A - (fig. 10, 1). L'entrelacs de la plaque-boucle est essentiellement linéaire. Les pat-tes sur la base de la plaque et les fémurs marginaux rappellent toutefois le style zoomorphe.

La radiographie ne permet pas de distinguer la technique de recouvrement.

B - (fig. 10, 2 - 3). La plaque-boucle et la contre-plaque sont décorées de la même façon. Un entrelacs régulier avec deux têtes animalières recouvre le plan médian des plaques. Les têtes sont disposées tête-bêche en sens divergent. La deuxième tête est reliée à la lèvre supérieure de l'animal principal, tandis que le corps de celui-ci passe sous la lèvre supérieure prolongée du second animal pour fermer la boucle. Il s'agit de deux animaux différents, l'un à lèvre inférieure remontante, l'autre à lèvre inférieure tronquée.

Aux animaux marginaux, il faut reconnaître une élégante silhouette. La lèvre supérieure se loge, comme une trompe, entre le corps et la tête de l'animal précédent; la lèvre inférieure est incurvée. Cette figuration originale fait comprendre le décor géométrique fusiforme bordant d'autres plaques, qui n'est autre que le rudiment d'une tête animalière atrophiée. Faisons remarquer encore que les animaux marginaux ne sont pas dirigés dans le sens habituel; ils sont tournés vers la base de la plaque et non vers l'extrémité (ou la pointe), comme c'est le cas en général.

La petite applique est la mini-réplique de la contre-plaque. Les éléments décoratifs, simplifiés et sans tête, sont empruntés aux autres pièces de la garniture.

Le recouvrement des plaques est fixé sur pointillé.

C - (fig. 11). Le ferret est gracieusement orné d'une suite de quatre têtes animalières, disposées tête-bêche en sens divergent. L'un des rubans de l'entrelacs, sur lequel les têtes sont alignées, est le prolongement de la lèvre supérieure de l'animal principal. L'autre ruban — le corps de l'animal — est scindé en segments à extrémité recourbée. La tête principale est entourée d'une coiffe terminant sur une boucle et sur une patte; la quatrième tête est coiffée, elle-aussi. Cette dernière n'a pas la lèvre inférieure remontée comme les autres, mais

la mâchoire fendue. Il ne s'agit pas nécessairement d'un autre animal; le bec aurait pu être estompé par souci de symétrie avec l'autre bout de l'entrelacs.

Les quatre appliques rectangulaires portent un décor animalier disposé en Z, terminé par une tête et une patte parfois traitées assez librement. Dans les sinuosités du ruban sont logées deux têtes dont le bout du ruban de corps s'appuie sur la lèvre tronquée de la tête opposée.

La médiocrité des radiographies ne permet pas de reconnaître la technique de recouvrement des surfaces.

Tombe 130: la plaque-boucle et la contre-plaque sont décorées de la même façon (fig. 12).

Deux têtes animalières, l'une à lèvre inférieure remontante, l'autre à lèvre inférieure tronquée, sont disposées tête-bêche en sens divergent. Les animaux marginaux sont de type différent, les premiers à tête arrondie, les seconds à tête allongée avec lèvres serrées.

Les animaux sur la plaque dorsale sont incorporés dans un entrelacs en forme de Z, les pattes juxtaposées à chaque animal. Les têtes sont coiffées d'un ruban à boucles qui se prolonge dans la lèvre supérieure de l'animal opposé. Le schéma de composition de cette figure est le même que celui de la plaque dorsale de la tombe 213 de Hamoir (fig. 6, 4).

Tombe 137 (fig. 13). Les trois éléments d'une garniture de ceinturon sont décorés en style géométrisé, exécuté dans une autre technique que celle employée généralement pour le style animalier. L'origine zoomorphe du dessin est reconnaissable à deux éléments de la tête animalière: les lèvres, dont l'inférieure est incurvée, et la coiffe, juxtaposée sens dessus-dessous.

Pour autant que la mauvaise qualité des radiographies le laisse entrevoir, les surfaces ne sont pas plaquées, mais simplement incrustées.

COMMENTAIRE

L'examen de ces quelques garnitures originaires du bassin moyen de la Meuse pourrait déjà permettre quelques rapprochements et comparaisons d'ordre stylistique. Mais, comme l'étude du style animalier est à peine entamée en Belgique et qu'on ne dispose pas encore d'un nombre suffisant de figures pour distinguer une orientation générale, il me paraît plus prudent de s'en tenir à la description analytique du matériel.

Il y a toutefois deux damasquinures, celle de la tombe 128 de Vieuxville et une autre de la tombe 214 de Hamoir, pour lesquelles je voudrais présenter un essai d'interprétation. La raison en est que ces deux pièces, à tout point de vue différentes des autres, revêtent sans doute une signification particulière.

La plaque de Vieuxville (fig. 9) est ornée de deux animaux dont les têtes présentent bien les caractéristiques du style II, mais dont les corps n'évoluent pas dans un entrelacs; les rubans sont simplement entrecroisés. A première vue, on pourrait penser à une figuration qui est à l'origine du style II. G. Haseloff a décrit cette genèse à l'aide de la fibule de Klepsau (HASELOFF, G., 1981b); à ce stade — dernier tiers du VI^e siècle — les animaux sont entrelacés par le milieu de la taille. Toutefois, Vieuxville ne s'aligne pas sur cette évolution, d'abord parce que le ruban du corps ne s'inscrit pas dans un entrelacs, ensuite parce que la chronologie ne cadre pas avec cette thèse. L'explication doit être recherchée ailleurs.

La tête animalière de Vieuxville est marquée par la mâchoire inférieure anguleuse, la lèvre supérieure effilée et la lèvre inférieure incurvée. Le ruban de corps est très large et

renforcé encore de l'intérieur par un délinéament supplémentaire. L'ornementation de la plaque, incontestablement zoomorphe, est essentiellement rectiligne et la surface ne porte pas de recouvrement uni (Plattierung). Cette garniture est étrange pour nos régions.

Le tracé précis des contours permet, me semble-t-il, d'identifier les animaux: ce sont des chevaux. Le cheval est connu comme emblème mérovingien. La tête d'équidé figure entre autre avec un éclat particulier sur les extrémités des fermoirs d'aumônière en verroterie cloisonnée, où la lèvre charnue est particulièrement bien rendue, parfois aussi l'oeil et l'oreille (ROOSENS, H., ALENUS-LECERF, J., 1965). Mais il arrive aussi que le cheval soit représenté dans sa forme "naturaliste". Les sculptures d'une clôture de chancel à Hornhausen sont célèbres à cet égard: cheval et cavalier y sont associés (BÖHNER, K., 1976 - 1977). Les deux têtes animalières de Hornhausen et de Vieuxville font voir des ressemblances aussi bien d'allure générale que de détail.

Je voudrais faire un pas de plus dans le sens de l'interprétation ornementale. Dans le compte rendu du second tome de Sutton Hoo, K. Hauck s'est livré à une analyse iconographique approfondie des armes et des enseignes royales de Readwald (HAUCK, K., 1982). Le bouclier du roi est orné de figures chevalines, tandis que d'autres animaux, dont le sanglier agrémentent les épaulettes et l'aumônière du roi. Ce sont des emblèmes des Dioscures, compagnons ou statures de Wodan, dieu des guerriers et des défunts, qui, dans la mythologie germanique, s'interposent comme vainqueurs de la mort.

Il est symptomatique que les figures animalières de Readwald — comme c'est le cas aussi pour des figures humaines dans d'autres contextes — sont représentées corps et membres entrecroisés, comme pour exprimer la cohésion des jumeaux divins. Parmi les pièces de comparaisons citées par K. Hauck pour illustrer le symbolisme des Dioscures, figure un bouclier de Valsgårde (HAUCK, K., 1982, p. 334, fig. 15); certaines caractéristiques des chevaux entrecroisés, comme la tête à mâchoire inférieure anguleuse, l'oeil concentrique, la lèvre inférieure incurvée, même l'angle d'ouverture de la gueule ressemblent étrangement aux têtes animalières de Vieuxville. Il me paraît donc justifié de rattacher ces dernières à l'iconographie des Dioscures.

Un symbolisme semblable se manifeste au cimetière voisin de Hamoir. La garniture tripartite du ceinturon de la tombe 215 (fig. 7) appartient au type de Bülach à queue d'aronde. La base des plaques est garnie de deux têtes animalières et les corps sont entrecroisés. L'extrémité des plaques porte également deux têtes dont les corps se rejoignent en saillant. Les deux paires d'animaux sont reliées par deux anneaux enchaînés. Des cercles concentriques figurent au milieu de chaque anneau. L'ornementation des plaques ne consiste pas en un schéma d'entrelacs, mais en un enchaînement des différents éléments. Encore une fois, toute cette ornementation est surprenante pour nos régions.

L'analyse du décor de la tombe 128 de Vieuxville fournit la clé pour l'interprétation des damasquinures de Hamoir. Les têtes sur la base des plaques ont la même allure et présentent les mêmes détails: ce sont les emblèmes des Dioscures. Les têtes sur l'extrémité des plaques sont très schématisées; néanmoins, un élément distinctif permet de les identifier: la barre dressée entre le ruban du corps et le mufler. Il n'y a qu'un seul animal marqué de cette façon et c'est le sanglier. Dans la tombe de Sutton Hoo, le motif du sanglier est associé au symbolisme des Dioscures; il y est tout aussi important que les chevaux (HAUCK, K., 1982, pp. 333 - 337, 349).

Les deux anneaux enchaînés reliant les deux groupes d'animaux font penser aux deux anneaux maillonnés, fixés sur la garde de certaines épées d'apparat, les Ringkaufschwerter. Et enfin, la présence de cercles concentriques au milieu de chaque anneau se comprend aussi à la lumière du symbolisme funéraire de Sutton Hoo où les mêmes signes, accompagnant l'aigle de Wodan-Odin, sont appliqués sur le bouclier de Readwald (HAUCK, K., 1982, p. 325, fig. 5).

Ainsi, la garniture de Hamoir, d'une composition harmonieuse, exécutée d'une main sûre, révèle une ornementation raffinée dont le sens réel était connu par le graveur et, sans doute aussi, compris par le porteur.

Les deux damasquinures soumises ici à discussion posent un problème qui dépasse le cadre archéologique, mais qu'on ne saurait pas encore résoudre. Il suffit de constater que les deux pièces sont bien différentes des innombrables damasquinures en style animalier portée chez nous comme garniture d'équipement d'hommes et de femmes. Le fait que cette figuration eut un sens et qu'elle fut généralement comprise, me paraît évident.

Le décor spécifique de nos deux ensembles, bien sûr, est un exemple de la mythologie germanique, il en révèle surtout le caractère proprement nordique. Je ne voudrais pas en déduire que ce soient des pièces d'importation, fabriquées quelque part en Scandinavie. Je ne le pense même pas, car ces garnitures de buffleterie présentent le même aspect matériel que les plaques-boucles, contre-plaques et autres appliques habituelles. Attendons d'autres découvertes du même genre, pour approfondir le sujet; il est peu probable en effet qu'il n'existe que ces deux exemples dans nos cimetières mérovingiens.

Cette prudente réserve ne saurait cependant pas m'empêcher de faire un rapprochement avec quelques garnitures en style animalier I, essentiellement du Ve siècle, provenant également du bassin moyen de la Meuse, garnitures présentées par A. Dasnoy, placées dans leur contexte général par K. Böhner et J. Werner et réétudiées naguère stylistiquement par G. Haseloff (HASELOFF, G., 1981a). Entre ces premiers jalons, témoins des migrations germaniques, et le plein essor de la civilisation mérovingienne, il existe aussi des documents du VIe siècle qui, un jour, pourraient illustrer pour nos régions la transition entre le style animalier I et II.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à la présentation de cette étude: le Révérend Père A. Wankenne, Namur; M.J. Willems, Amay; M.H. Denis et Madame F. Piette-Roloux du Service National des Fouilles; Messieurs G. Thill, J. Krier et A. Biwer, des Musées de l'Etat du Grand Duché du Luxembourg.

BIBLIOGRAPHIE

- ALENUS-LECERF, J., 1975 - Le cimetière mérovingien de Hamoir, in *Archaeologia Belgica*, 181, Bruxelles.
- ALENUS-LECERF, J., 1978 - Le cimetière mérovingien de Hamoir, in *Archaeologia Belgica*, 201, Bruxelles.
- ALENUS-LECERF, J., 1983 - Le cimetière de Vieuxville, in *Archaeologia Belgica*, 253, Bruxelles, pp. 74-76.
- ALENUS-LECERF, J., 1984 - Le cimetière de Vieuxville, in *Archaeologia Belgica*, 258, Bruxelles, pp. 89-93.
- BÖHNER, K., 1976-1977 - Die Reliefplatten von Hornhausen, in *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 23/24, Mayence, pp. 89-138.
- HASELOFF, G., 1981a - *Die germanische Tierornamentik der Völkerwanderungszeit*, t. I: *Früher Stil I auf Schnallen des Namurois und vom Niederrhein*, Berlin - New-York, pp. 255 - 280.
- HASELOFF, G., 1981b - *Die germanische Tierornamentik der Völkerwanderungszeit*, t. II: *Das Bügel-fibelpaar aus Klepsau, Grab 4, und der Beginn von Still II*, Berlin - New-York, pp. 603 - 608, fig. 413, 419, 420.
- HAUCK, K., 1982 - Zum zweiten Band der Sutton-Hoo-Edition, in *Frühmittel- alterliche Studien*, 16, pp. 319-362 ss, 331-351.

ROOSENS, H., 1981 - Damasquinerings en dierstijl van Borsbeek, in *Archaeologia Belgica*, 233, Bruxelles, fig. 8, 2 et 12, 1.

ROOSENS, H., ALENUS-LECERF, J., 1965 - Sépultures mérovingiennes au "vieux cimetière" d'Arlon, in *Archaeologia Belgica*, 88, Bruxelles, pp. 152 - 153.

WILLEMS, J., DOCQUIER, J., LAUWERIJS, E., 1965 - Le cimetière mérovingien de la Sarte-à-Ben à Ben-Ahin, in *B.C.A.H.C.*, V, pp. 41-62

DISCUSSION

Président de séance: G. DE BOE

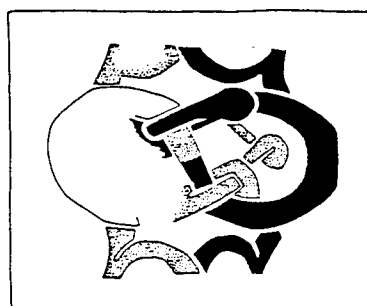
L'exposé fut suivi des félicitations du président.



1



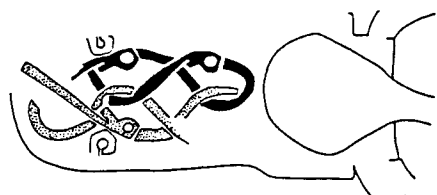
2



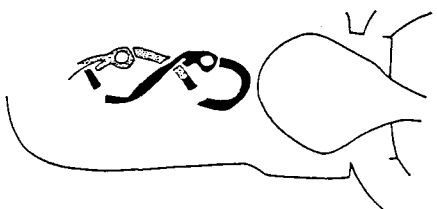
3



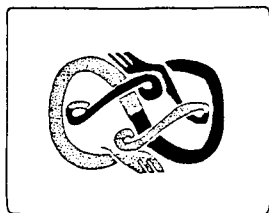
1



2



3



4

FIGURE 1 – Ben-Ahin, tombe VIII. Ech. : 1/1.

FIGURE 2 – Ben-Ahin, tombe XV. Ech. : 1/1.

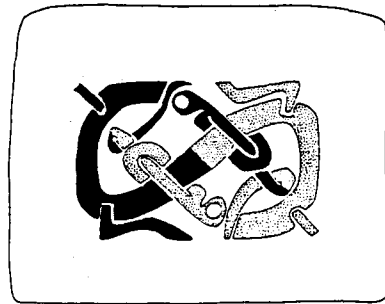
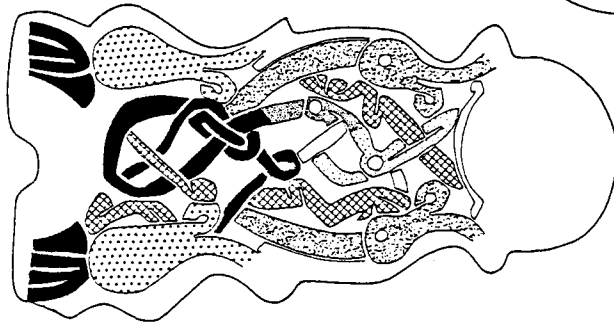
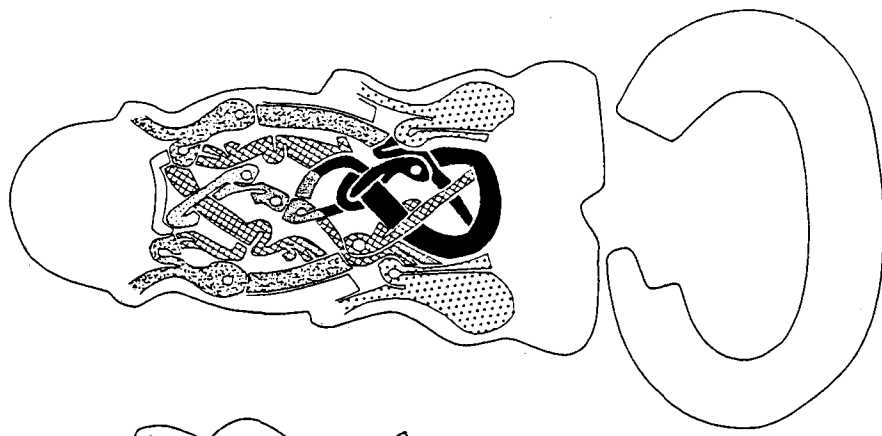


FIGURE 3 – Hamoir, tombe 38A. Ech.: 1/1.

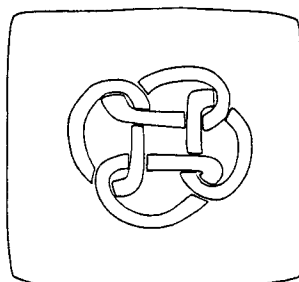
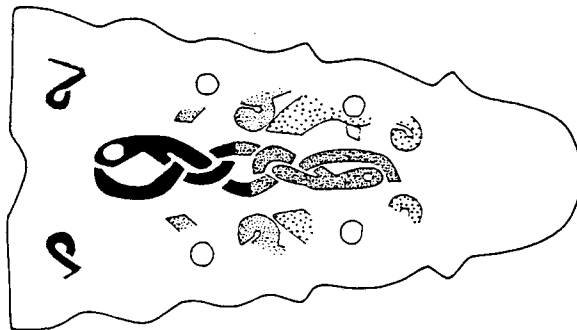
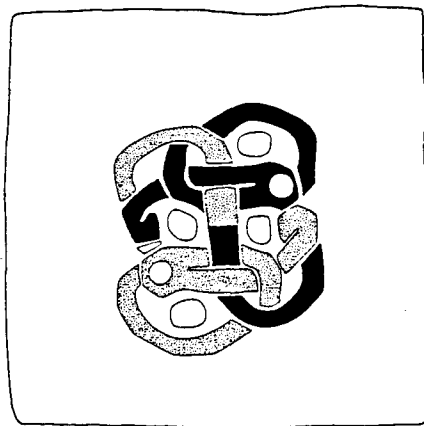
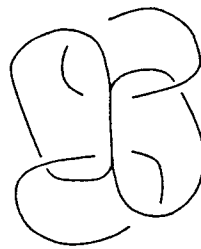


FIGURE 4 – Hamoir, tombe 61. Ech. : 1/1.

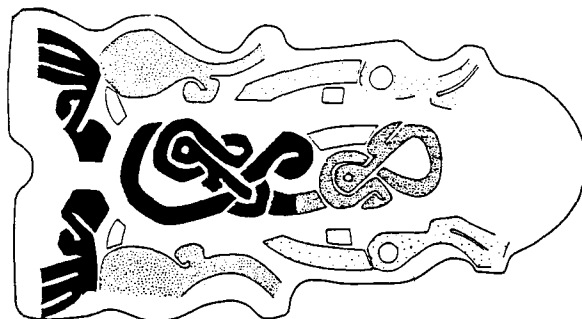


1

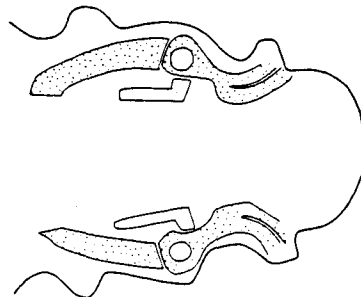


2

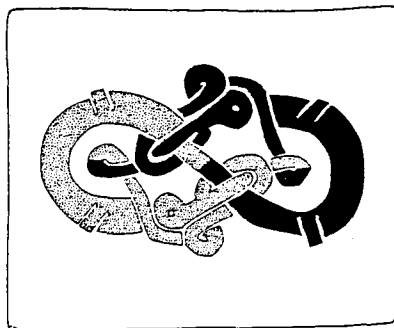
FIGURE 5 – Hamoir, tombe 208. Ech. : 1/1.



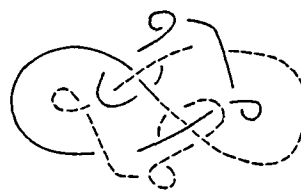
1



2



3



4

FIGURE 6 – Hamoir, tombe 213. Ech. : 1/1.

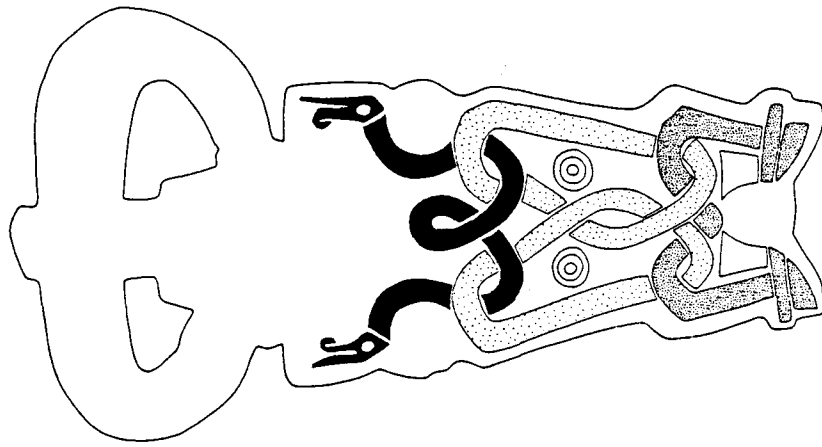


FIGURE 7 – Hamoir, tombe 214. Ech. : 1/1.

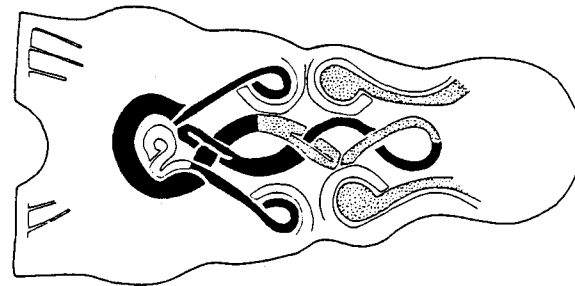
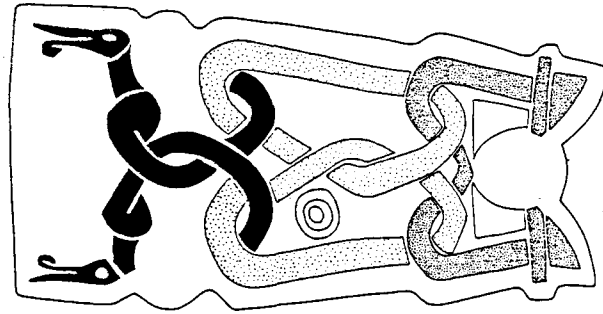


FIGURE 8 – Vieuxville, tombe 121. Ech. : 1/1.

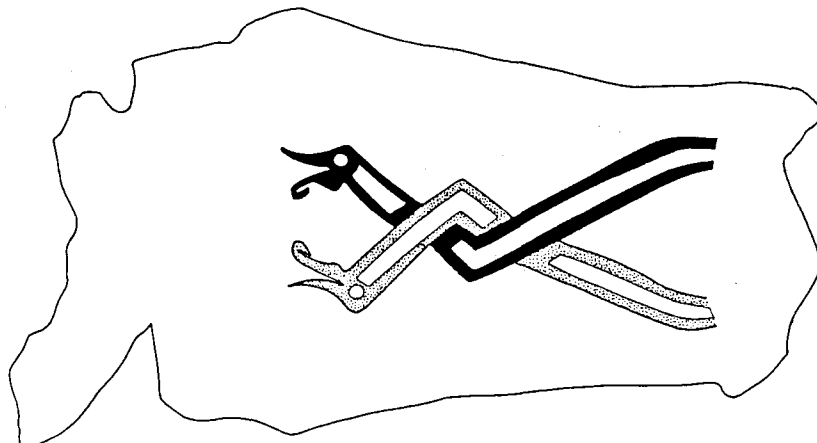
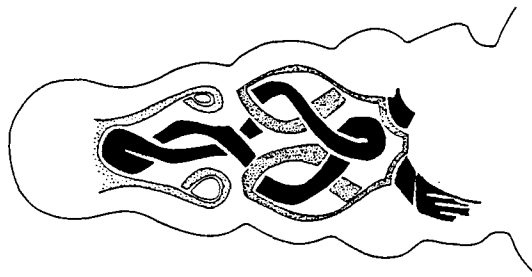
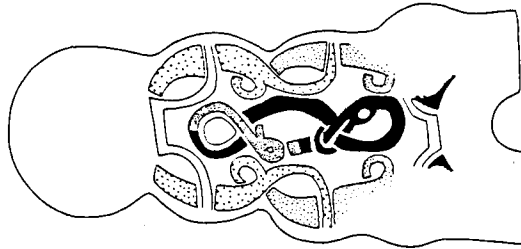


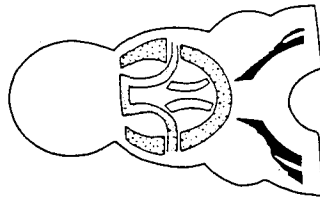
FIGURE 9 – Vieuxville, tombe 128. Ech. : 1/1.



1

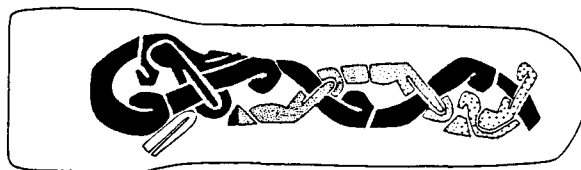


2

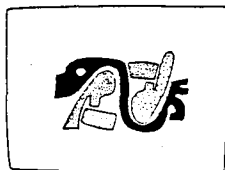


3

FIGURE 10 — Vieuxville, tombe 129; mobilier masculin. Ech. : 1/1.



1



2



3

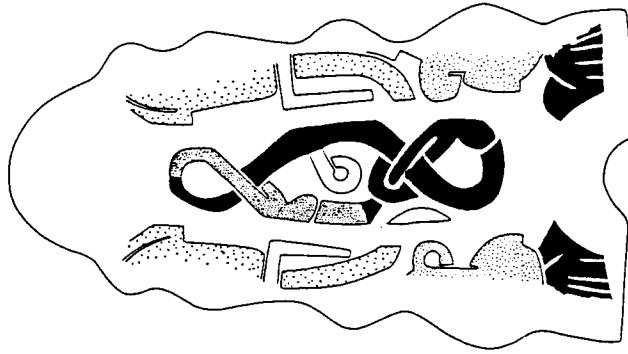


4

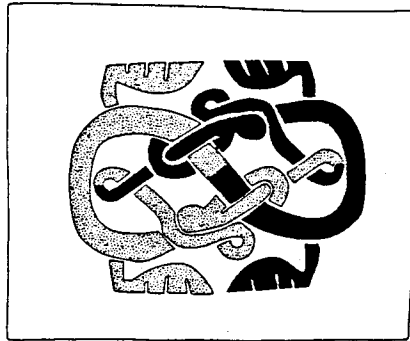


5

FIGURE 11 — Vieuxville, tombe 129; mobilier féminin. Ech. : 1/1.



1



2

FIGURE 12 – Vieuxville, tombe 130. Ech. : 1/1.

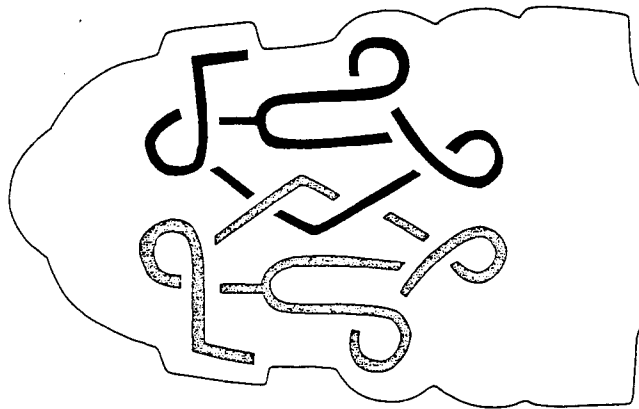


FIGURE 13 – Vieuxville, tombe 137. Ech. : 1/1.